

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 30 septembre 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

Année scolaire 2026-2027 et accélération des réformes du système éducatif national

Le Président de la République débute sa communication en insistant sur l'importance primordiale qu'il accorde au bon fonctionnement et au renforcement de l'excellence du système éducatif national. Il demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer une bonne rentrée scolaire, en veillant au bon déroulement des enseignements et apprentissages et en préservant la stabilité sociale.

Le chef de l'Etat rappelle le prix qu'il attache au recrutement adapté et à la mise en place effective des personnels enseignants requis, afin d'assurer l'enseignement des matières inscrites aux programmes, notamment dans les établissements scolaires implantés à l'intérieur du pays.

Après avoir souligné l'urgence d'accélérer la réalisation des projets de construction scolaire et de réhabilitation de salles de classes, ainsi que l'éradication des abris provisoires afin d'asseoir un système scolaire basé sur l'équité, la performance, l'inclusion et la stabilité sociale, le Président de la République indique l'impératif de :

- renforcer le dialogue social préventif avec l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, notamment les syndicats d'enseignants ;
- faire respecter les engagements sur le paiement des indemnités liées aux examens et concours ainsi que les revalorisations statutaires validées.

Il instruit également de veiller à la réforme concertée et adaptée des curricula et du cadre d'orientation des élèves, pour accentuer la transformation et le renouveau de l'Ecole, avec la montée en puissance du numérique, la régulation des réseaux sociaux et le développement de la formation professionnelle et technique. A cet égard, il invite à une réflexion stratégique sur l'adaptation des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, l'actualisation de la carte scolaire et la promotion de l'excellence.

Enfin, le Chef de l'Etat demande la poursuite des concertations en vue d'une régulation globale et d'un contrôle renforcé de l'enseignement privé dans toutes ses composantes et l'accélération des réformes consensuelles visant une meilleure intégration des Daara dans le système scolaire.

Renforcement de la place des jeunes dans l'Agenda national de Transformation

Le Président de la République informe avoir procédé, le 29 septembre 2026, à l'installation du Conseil consultatif des Jeunes du Sénégal (CCJS), instance consultative créée afin de mieux associer les jeunes dans la gouvernance du pays. Après avoir félicité son Président et ses membres, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les mesures

nécessaires pour l'installation adéquate et le bon fonctionnement de cette instance, avec la participation effective des jeunes dans les prises de décision et le déploiement des politiques publiques.

Au regard du potentiel stratégique des jeunes du Sénégal, le Chef de l'Etat fait observer l'importance prioritaire de la jeunesse dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, avant d'engager le Gouvernement à accélérer l'exécution des programmes et projets visant le renforcement de la citoyenneté et la protection de la jeunesse ainsi que son insertion socio-économique.

Dans cette perspective, il donne instruction au Premier Ministre de veiller au déploiement urgent de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi, déjà validée. En outre, il indique au Gouvernement l'impératif d'assurer la territorialisation et le suivi-évaluation inclusif des politiques de jeunesse, à travers l'ancrage d'un dialogue permanent et constructif avec les jeunes.

Enfin, il annonce que, désormais, il recevra les membres du Conseil consultatif des Jeunes du Sénégal (CCJS), lors d'une rencontre annuelle d'écoute et d'évaluation.

Continuité des services publics et satisfaction des usagers

Le Président de la République rappelle que la continuité des services publics demeure un impératif. A cet effet, il ordonne au Premier Ministre et aux membres du Gouvernement de prendre toutes les mesures requises pour assurer, dans chaque secteur d'activités, la continuité des services de qualité rendus aux usagers sur l'étendue du territoire national. En particulier, il insiste sur :

- l'accès aux soins des malades ;
- l'approvisionnement correct des populations urbaines, péri-urbaines et rurales, en eau potable ;
- la continuité indispensable de la fourniture d'électricité et de services de téléphonie aux populations et aux entreprises ;
- la sécurisation des approvisionnements par la réalisation effective des stocks réglementaires requis pour les différents produits et denrées de consommation courante.

Préparation de la campagne de commercialisation des produits agricoles

Après avoir noté que l'hivernage 2026 entame sa dernière phase, le Président de la République fait observer au Premier Ministre l'importance d'accélérer les diligences et mesures techniques, administratives et financières nécessaires au bon déroulement de la prochaine campagne de commercialisation des produits agricoles. Dans cette optique, le Gouvernement devra assurer une préparation soutenue de la campagne de commercialisation de l'arachide, en veillant au financement adapté de la filière et à l'exécution optimale du Plan de Transformation industrielle de la SONACOS.

Intensification de la mobilisation nationale contre le cancer

Le Chef de l'Etat estime que la lutte contre le cancer reste une priorité majeure de notre politique de santé. A cet égard, il félicite la Ligue sénégalaise contre le Cancer (LISCA), les organisateurs et partenaires d'« OCTOBRE ROSE », pour leur engagement déterminé dans la lutte contre les cancers féminins.

Dans cette dynamique, il prescrit au Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique de veiller à la mise en œuvre inclusive du Plan national de Lutte contre le Cancer, en intégrant un volet systématique « Prévention » à déployer auprès des communautés et partenaires. Le Gouvernement devra également examiner les modalités d'amélioration continue de l'accès des malades aux traitements et médicaments contre le cancer, en veillant à la prise en charge optimale des patients-enfants.

Enfin, le Président de la République demande au Premier Ministre de faire prendre toutes les mesures urgentes pour la finalisation des travaux et la mise en service rapide du Centre national d'Oncologie, en cours d'édification à Diamniadio.

Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la coopération et des partenariats

Le Président de la République informe le Conseil qu'il a effectué des visites :

- à Washington D.C., pour rencontrer le Président de la Banque mondiale et la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) ;
- aux Emirats Arabes Unis, pour renouveler le soutien et la solidarité du Sénégal au peuple frère émirati, face aux épreuves liées à la guerre au Moyen Orient ;
- à New York, du 21 au 25 septembre 2026, pour participer à la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il annonce enfin qu'il se rendra du 02 au 04 octobre 2026 :

- en Egypte, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO, pour prendre part à la réunion de coordination mi-annuelle de l'Union africaine ;
- à Abuja, au Nigéria, pour une visite de travail au siège de la Commission de la CEDEAO et l'installation des nouveaux juges de la Cour.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

La communication du Premier Ministre a porté sur la prise en charge du dossier relatif au statut du « Mémorial du Bateau le Joola » et l'accélération de la mise en œuvre des projets de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050.

Abordant le premier thème de sa communication, le Premier Ministre a évoqué sa présence, à la tête d'une importante délégation gouvernementale, pour représenter le Chef de l'Etat à la cérémonie officielle de la commémoration du 24^e anniversaire du naufrage du Bateau *le Joola*, tenue le samedi 26 septembre 2026 à Ziguinchor.

Il a indiqué que la question du statut du Mémorial du Joola est ressortie des préoccupations des familles de victimes et rescapés. Le Premier Ministre a demandé au Ministre chargé de la Culture de prendre les dispositions appropriées, en relation avec le Ministre, Secrétaire

général du Gouvernement, afin que le projet de décret formalisant le statut du Mémorial soit présenté au Conseil des Ministres au mois de novembre 2026.

Le Premier Ministre a également invité les ministres concernés à veiller à la bonne préparation du Conseil interministériel sur le Plan Diomaye pour la Casamance, qui se tiendra à Ziguinchor au mois de novembre 2026.

Il a, en outre, engagé les Ministres chargés des Finances et des Infrastructures à prévoir les crédits budgétaires nécessaires à la réfection du pont Emile Badiane et au démarrage des travaux de la construction du second pont.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, invité le Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités à s'assurer que les familles de victimes et de rescapés vulnérables ont été bien recensées dans le Registre national unique et figurent effectivement sur la liste des bénéficiaires de Bourses nationales de Sécurité familiale.

Abordant le second thème de sa communication consacré à l'accélération de la mise en œuvre des projets de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050, le Premier Ministre a fait part au Conseil des Ministres des actions correctives à mettre en œuvre pour renforcer les pilotages stratégique et opérationnel.

S'agissant spécifiquement de la mise en œuvre opérationnelle, le Premier Ministre a souligné, dans le sillage des dialogues de gestion, l'impérieuse nécessité de l'alignement des activités des départements ministériels, surtout des plans stratégiques de développement des organismes et de sociétés parapublics sur le Référentiel Sénégal 2050.

Le Premier Ministre a clos sa communication en rappelant les diligences relatives à l'actualisation de l'Agenda législatif du quatrième trimestre 2026.

Le Premier Ministre a rappelé aux Ministres chargés de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et du Numérique de veiller à la mise en œuvre des directives ressorties du Conseil interministériel sur la rentrée scolaire et universitaire 2026-2027.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait une communication sur le projet de loi de finances initiale pour l'année 2027.

Le Ministre de l'Energie et du Pétrole a fait une communication sur le « bilan de l'équilibre offre-demande du système électrique et perspectives » et les « factures d'électricité impayées de l'administration centrale et des entités du secteur parapublic (établissements publics, agences et structures assimilées) ».

Le Ministre de l'hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la situation actualisée de la gestion des inondations et la présentation de la Stratégie nationale de Gestion intégrée du Risque d'Inondation ((SNGIRI).

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi de finances initiale pour l'année 2027 ;
- le projet de décret fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds de Réhabilitation des Sites miniers et des Carrières.

Bacary SARR,
Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions,
Porte-Parole du Gouvernement